

Accueil > Affaires > Portfolio > Employeurs de choix > Employeurs de choix au Québec: la pyramide inversée de D.L.G.L.

Publié le 29 janvier 2014 à 09h22 | Mis à jour à 09h22

Employeurs de choix au Québec: la pyramide inversée de D.L.G.L.



Employés de D.L.G.L.

PHOTO FOURNIE PAR D.L.G.L.

Le personnel a à sa disposition un gymnase et un bistro. Un médecin et un physiothérapeute passent une fois par semaine depuis la mi-janvier; un soulagement pour ceux qui n'ont pas de médecin de famille.

Rares sont les entreprises qui peuvent en dire autant.

Partager  0

Florence Tison

Collaboration spéciale

La Presse

Il est logique qu'en aidant des entreprises à gérer des milliers d'employés, D.L.G.L. soit passée maîtresse dans ses propres ressources humaines. Ses 87 employés sont les mêmes depuis plus de 6 ans, et la moyenne d'ancienneté du personnel est de 16 ans.

D.L.G.L. est une entreprise fondée en 1980 qui fournit du soutien informatique aux entreprises dans leur gestion de la main-d'œuvre. Son logiciel V.I.P. est utilisé par de nombreuses grandes entreprises et services gouvernementaux tels que Loto-Québec, Radio-Canada et Tim Hortons.

En plus de faire des affaires florissantes, la PME de Blainville occupe la première position au palmarès du sondage Employeurs de choix 2013 au Québec dans les entreprises qui comptent moins de 400 employés.

La pyramide inversée

D.L.G.L. est l'une des rares entreprises au Québec à pratiquer la pyramide inversée, un mode de gestion qui laisse plus d'autonomie et de latitude aux employés, et aussi plus d'avantages matériels et sociaux.

«D'habitude, une entreprise crée de la valeur pour ses actionnaires, expose le président et cofondateur Jacques Guénette. En procédant à l'inverse, on peut arriver à un résultat aussi intéressant. Les employés ne s'en vont pas, les clients non plus, et tout ça devrait créer de la valeur pour les actionnaires.»

Depuis près de 15 ans, D.L.G.L. fait régulièrement partie des 50 sociétés les mieux gérées au Canada, selon les firmes Deloitte et CIBC. Pourtant, peu d'entreprises québécoises ont un tel mode de gestion.

«À ce point-là, c'est peu fréquent, constate Carmel Laflamme, vice-présidente, santé et sécurité du travail, au Conseil du patronat du Québec. Ce qu'on voit de plus en plus, ce sont des entreprises qui axent le contrôle des activités au travail sur le résultat attendu plutôt que sur le nombre d'heures travaillées.»

Les employés profitent d'horaires flexibles qui leur permettent de gérer leur temps comme ils le souhaitent, de même que leurs vacances. «On ne se mêle pas de ça, à part si quelqu'un n'en prend pas ou en prend trop,» indique M. Guénette.